

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 MAI 2009**

Le Conseil Municipal de CHERISY s'est réuni le vendredi 15 Mai 2009 à 20 heures 30 à la Mairie de CHERISY sous la présidence de Monsieur Michel LETHUILLIER, Maire.

**Etaient présents** : MM LETHUILLIER, BOUCHER, MM LOQUET, BROU, GUIRLIN, ROBERT, MME KERMARREC, M. MOREAU-PAGANELLI, MMES JEHEL, RANDOUX, LEGER, MM CAPILLERY, DESHAYES, MMES CHOTARD, JETHA, M. POTOT

**Etaient absents excusés** : MME HAIE, JEHEL M. ISABEL (pouvoir à M. LETHUILLIER), M. DUPORT

Madame Elodie RANDOUX est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal est adopté à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

**I – FINANCES**

**1° / Situation financière**

M. le Maire donne connaissance de la situation financière de la commune qui est conforme aux prévisions. Il a été réalisé 456 211 € de recettes de fonctionnement pour 416 523 € de dépenses. En section d'investissement, il a été dépensé 203 025 € pour 504 751 € de recettes.

Michel LETHUILLIER informe les conseillers municipaux que la Préfecture (l'Etat) n'a pas retenu la demande de subvention sollicitée au titre de la DGE pour le projet de sécurisation de la sortie des écoles. Pour information.

**D. 2523  
ACQUISITION  
VEHICULES**

**2° / Acquisition véhicules**

M. le Maire expose au conseil municipal que le parc automobile actuel de la commune est composé de cinq véhicules :

1° / Camionnette **benne** GME type RASCAL / ESS / 6 CV - immatriculée 9195 SH 28 (date 1<sup>ère</sup> mise en circulation 28/11/1991) d'un kilométrage de 101 540 km

2° / Camionnette RENAULT MASTER /GO/ immatriculée 6581 WG 28 (date 1<sup>ère</sup> mise en circulation 10/12/1991) d'un kilométrage de 188 124 km

3° / Camionnette Jumper Citroen fourgon/GO / 6 CV – immatriculée 1372 TG 28 (date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation 20/01/1997 d'un kilométrage de 190 321 km (frais de remise en état 3240 € TTC)

4° / Camion **benne** NISSAN / GO / - immatriculée 590 VT 28 (date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation 23/11/1994) d'un kilométrage de 209 808

5° / Camionnette PEUGEOT J5 / ESS / 11 CV immatriculée 1777 VB 28 (date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation 03/02/1989) d'un kilométrage de 180 664 km

M. le Maire expose que lors des passages au contrôle technique ces véhicules font souvent l'objet de remises en état qui pèsent sur le budget. Il propose donc de faire l'acquisition de trois véhicules neufs. En effet, la situation actuelle du marché de l'automobile permet de faire de substantielles économies avec des primes spécifiques en cas de cession de véhicules de plus de 10 ans.

Les deux véhicules benne seraient conservés et il pourrait être possible de recéder les trois autres véhicules usagés au garage qui nous ferait la meilleure offre.

Le projet d'acquisition serait :

- 2 véhicules 6 CV (type RENAULT KANGOO / PEUGEOT PARTNER / CITROEN NEMO, etc...)  
avec portes latérales

- 1 véhicule type RENAULT TRAFIC / PEUGEOT EXPERT / CITROEN JUMPY – portes latérales  
(modèle rehaussé et/ou allongé)

Il sera proposé une acquisition soit en bien propre, soit en location bail avec entretien compris.

Un cahier des charges précis sera établi et soumis aux garages consultés.

Après délibération, le conseil municipal adopte le principe d'acquisition de trois véhicules et donne tous pouvoirs au Maire pour mettre en place la procédure de consultation et faire les démarches d'acquisition de ces véhicules. Adopté à l'unanimité.

**D. 2523 BIS      3° / Tarif concert jazz**

**TARIF CONCERT JAZZ** M. le Maire rappelle au conseil que dans le cadre des "Rendez-Vous de Chérisy" Vincent CORDELETTE donnera un concert le samedi 27 juin 2009 dans le parc de la Mairie.

Il expose qu'il est donc nécessaire de fixer le tarif d'entrée pour ce concert.

Il propose que le prix d'entrée soit de 10 € par personne

Après délibération, le conseil municipal adopte ce tarif à l'unanimité

**D.2524            4° / Projet sécurité sortie des écoles**

**PROJET SECURITE**

**SORTIES**

**ECOLES**

M. le Maire rappelle l'avant-projet réalisé par Madame BOUDARD CAPON relatif aux travaux de sécurité devant les écoles. Il est proposé de consulter d'autres cabinets d'études locaux (JALAGUIER – LATOUR – GIROUX – FONCIER EXPERTS) pour ce projet qui prendrait en compte la sécurité de toute la rue Charles de Gaulle ; ces études étant rémunérées.

Après délibération, le conseil municipal approuve le projet de consultation auprès de plusieurs cabinets d'études pour le projet d'aménagement de sécurité devant les écoles.

Adopté à l'unanimité.

**II - ADMINISTRATIF**

**D.2525            1° / Jury d'Assises**

**JURY**

**D'ASSISES**

M. le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la circulaire préfectorale relative à l'établissement de la liste préparatoire et les modalités de tirage au sort des personnes pour le Jury d'Assises.

Pour Chérisy, il est nécessaire de tirer au sort 3 personnes sur la liste électorale.

Ces dernières sont :

- DESSEROIR David – domicilié 34 rue Charles de Gaulle à CHERISY

- LASSÉE Laura domiciliée 22 rue du Moulin - Les Osmeaux à Chérisy

- HERVE Jean-Claude domicilié 13 rue Charles de Gaulle à CHERISY

Adopté à l'unanimité

**2° / Approbation programme équipements publics ZA ACTIPOLE 12 – Les Merisiers**

**D. 2526**

**APPROBATION PROGRAMME**

**EQUIPEMENTS**

**PUBLICS**

**ZA ACTIPOLE 12**

**LES MERISIERS**

Vu le Code de l'Urbanisme, en particulier les articles L300-1 et R311-1 et suivants,

Considérant le rapport de la Commission « Développement Economique » de la Communauté de Communes "Les Villages du Drouais" et notamment le programme des

équipements publics du dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté Actipôle 12 – site "Les Merisiers",

Après avoir entendu toutes les explications nécessaires et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**Approuve** le programme d'équipements publics de la Zone d'Aménagement Concerté « Actipôle 12 – site Les Merisiers » ci-annexé. Adopté à l'unanimité.

Franck CAPILLERY demande à qui reviendra la taxe professionnelle perçue sur cette zone. Michel LETHUILLIER répond que, s'agissant d'un territoire communautaire, elle sera partagée sur les 15 communes de la Communauté de Communes "Les Villages du Drouais".

### **3° / Organisation du bureau de vote des Elections Européennes**

L'organisation du bureau de vote pour les élections européennes du 7 juin prochain est mise en place.

D. 2527  
SIVB  
MODIF  
STATUTS

### **4° / SIVB – Modification des statuts**

M. le Maire présente les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Blaise, approuvés par le comité syndical le 17 Mars dernier.

Après délibération, le conseil municipal approuve la modification des statuts du SIVB annexés à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

### **5° / Appel à projets "Cœurs de Village"**

M. le Maire présente l'appel à projets du Conseil Régional dans le cadre des "Cœurs de Village". Il expose qu'un dossier pourrait être déposé concernant le projet de sécurisation des sorties des écoles, les dossiers devant être transmis au Conseil Régional avant le 31 Juillet. Pour info.

D.2528  
CREATION  
EMPLOIS  
JEUNES  
ETE 2009

### **6° / Création 4 postes agents saisonniers été 2009**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3/2<sup>ème</sup> alinéa ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un personnel saisonnier pour les espaces verts de la commune,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- Le recrutement direct de 4 **adjoints techniques territoriaux 2<sup>ème</sup> classe aux espaces verts, non titulaires saisonniers** pour une période allant du 22 Juin au 31 août 2009 inclus.

Ces agents assureront des fonctions **d'entretien des espaces verts** pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut 297 – Indice majoré 290.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

M. le Maire est chargé du recrutement des agents et habilité à ce titre à conclure un contrat d'engagement.

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Adopté à l'unanimité.

M. le Maire souligne l'efficacité des agents communaux dans l'entretien de la commune.

Arnaud GUIRLIN confirme que la dernière tonte aux Bleuets a été très proprement réalisée.

M. le Maire informe que le projet de potager a démarré : pommes de terre, framboisiers, fraisiers, échalotes ont été plantés.



Ludovic DESHAYES	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Signale que la construction appartenant à la famille PITOU rue des Rougemonts est en très mauvais état, voire dangereux. Un arrêté de péril sera pris.</li> <li>↳ Demande si la clôture du stade a été commandée : M. BOUCHER expose que les travaux doivent commencer autour du 15 juin.</li> </ul>
Nicole KERMARREC	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Signale les lampadaires allumés aux Osmeaux alors qu'il fait encore jour.</li> </ul>
Bruno DUPORT	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Demande si Madame GAUGAIN sera remplacée à la cantine. M. le Maire répond que la Commission Scolaire abordera ce sujet lors de sa prochaine réunion.</li> </ul>
Daniël ROBERT	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Signale un fil de téléphone non enfoui au 4 rue de la Libération. Ineo sera contacté.</li> <li>↳ Demande si Cherisy fait partie des communes à DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Industriels et Majeurs) obligatoire.</li> <li>↳ Signale une plaque de compteur cassée à Raville.</li> </ul>
Bruno LOQUET	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Propose une visite des élus à la bibliothèque</li> <li>↳ Souhaiterait que les véhicules ne puissent plus accéder à l'espace vert du cimetière. M. BOUCHER propose la pose d'une lisse.</li> </ul>
Christian BOUCHER	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ S'inquiète d'un nouveau phénomène sur la commune : bandes d'une quinzaine d'enfants de Cherisy de 6 à 13 ans accompagnés d'autres plus grands qui incitent les petits à les suivre. Certains parents ont été prévenus. Un terrain va être aménagé au stade pour permettre aux enfants d'y jouer, mais il subsiste la crainte que des "activités" plus ou moins illégales s'organisent. Un courrier de mise en garde sera adressé aux parents.</li> <li>↳ Réflexion sur le stationnement dans le bourg : proposition de mise à l'étude d'une zone bleue ; mettre la rue du Pressoir en sens unique et sens interdit rue du Tilleul, STOP à côté du cabinet médical ; papillons à placer sur les véhicules ?</li> </ul>

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30